



14^{ème} législature

Question N° : 22825 de **M. Blazy Jean-Pierre (Socialiste, républicain et citoyen - Val-d'Oise)** **Question écrite**

Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire > Transports, mer et pêche

Rubrique > logement : aides et prêts

Tête d'analyse > aides

Analyse > insonorisation. riverains d'aéroports

Question publiée au JO le : **02/04/2013** page : **3450**

Date de changement d'attribution : **09/04/2013**

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le dispositif d'aide à l'insonorisation des habitations et des équipements publics dans les zones du plan de gêne sonore (PGS). Sa réalisation passe par la planification, la simplification et l'augmentation des aides, ainsi que par la mobilisation des moyens financiers nécessaires. En effet, des milliers de logements sont encore à insonoriser dans le périmètre du PGS des aéroports soumis au contrôle de l'ACNUSA et la révision de ces plans va encore augmenter le nombre d'ayant-droits puisque leur périmètre va être élargi. L'amélioration de l'aide à l'insonorisation autour de ces aéroports doit être l'occasion de participer aux efforts nécessaires réclamés par la loi "Grenelle I" du 3 août 2009 et notamment de son article 41. Le plan national de lutte contre les nuisances sonores du 8 juillet 2010 a permis quelques avancées mais certaines mesures ne seront plus effectives à partir du 1er janvier 2014 (aide 100 %). Aussi, il souhaiterait connaître ses propositions afin que soit engagée la révision des ressources de la taxe sur les nuisances aériennes (TNSA) à hauteur des besoins identifiés et de favoriser l'insonorisation de l'ensemble des logements concernés dans un délai raisonnable.